

## REVUE DE PRESSE DU 25 AVRIL 2008

### Pénurie de travailleurs en vue dans les forêts gaspésiennes

Une étude de la firme Del Degan Massé propose de mettre sur pied un bureau de développement forestier, qui pourrait agir comme un commissaire industriel, pour aider les entreprises à développer leurs marchés.

Les travailleurs gaspésiens de la forêt sont âgés, peu scolarisés, et le quart songe à prendre sa retraite d'ici cinq ans. Si bien que malgré la fermeture de plusieurs scieries, le secteur pourrait souffrir d'une pénurie de main-d'œuvre lorsque la reprise économique se fera sentir.

Les travailleurs ne sont pas non plus assez formés pour prendre le virage vers la deuxième et la troisième transformations du bois préconisé par les élus de la région, note le diagnostic sur la main-d'œuvre du secteur forestier commandé par la Conférence régionale des élus, Emploi-Québec et les comités sectoriels de main-d'œuvre du secteur.

«Les travailleurs sont compétents dans ce qu'ils font actuellement, mais la main-d'œuvre devra être formée pour réaliser de nouveaux standards et faire de nouveaux produits», indique Thomas F. Bernier, directeur de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire.

Le directeur régional d'Emploi-Québec, Marc Groleau, admet aussi qu'il faudra faire «beaucoup plus» de formation, en «se collant le plus possible au secteur». Il privilégie l'apprentissage par compagnonnage (par des pairs expérimentés).

L'étude estime à 2810 le nombre de travailleurs de la forêt en Gaspésie et aux Îles. De ce nombre, 1750 œuvrent en aménagement forestier, et sont âgés en moyenne de 46 ans. Les employés des usines de première transformation du bois, au nombre de 800, ont 43 ans en moyenne.

Pour l'instant, les entreprises de deuxième et de troisième transformations du bois n'embauchent que 90 personnes. «Ça ne me surprend pas, mais ça me déçoit. On n'a pas les résultats qu'on veut. Ça prend un promoteur qui vient et qui en fait (de la transformation), on s'en sort pas», lance M. Bernier.

L'étude de la firme Del Degan Massé propose de mettre sur pied un bureau de développement forestier, qui pourrait agir comme un commissaire industriel, pour aider les entreprises à développer leurs marchés. Elle suggère aussi la tenue d'un forum régional de mobilisation et la création de groupes de travail par sous-secteur. ([Le Soleil](#))

### Pêcheurs semi-hauturiers - Ottawa fait une offre

Ottawa augmente les quotas temporaires de pêche à la crevette pour des pêcheurs de poisson de fond du Nouveau-Brunswick, de la Côte-Nord et de la Gaspésie.

Depuis mardi dernier, les morutiers de la Gaspésie ont organisé diverses manifestations, dont l'occupation du quai de Rivière-au-Renard, pour protester contre la diminution de leurs allocations temporaires.

Les pêcheurs semi-hauturiers ont subi, ce printemps, une diminution de 100 000 livres par bateau, soit 30 % de leurs quotas de pêche à la crevette. Pour ces marins, la perte de ces allocations correspond à d'importantes baisses de revenus.

Les pêcheurs demandaient à Ottawa d'ajouter 1000 tonnes, soit 2 millions de livres de crevettes, à son offre initiale. Ottawa propose un supplément de 720 tonnes au total, dont 450 tonnes pour les pêcheurs de la Gaspésie.

Pour plusieurs morutiers, l'ajout sera insuffisant pour maintenir leur entreprise de pêche. Cependant, Pêches et Océans doit déposer sous peu un plan de pêche pour le turbot, ce qui pourrait aider certains pêcheurs à traverser la saison.

Les pêcheurs sont à la fois satisfaits et déçus. Ils n'ont pas obtenu ce qu'ils désiraient, mais estiment avoir été entendus par Ottawa. Les morutiers ont donc mis fin à la manifestation qu'ils avaient organisée vendredi matin devant les bureaux de Pêches et Océans Canada.

#### Accès au quai bloqué

Les pêcheurs avaient déjà accepté, jeudi, de lever leur barricade sur le quai de Rivière-au-Renard. Les morutiers se conformaient ainsi à une injonction obtenue par les usines de transformation du Grand Gaspé.

Au moment même où les pêcheurs libéraient le quai, Ottawa leur promettait de revoir leurs quotas à la hausse. Le ministère indiquait qu'il étudiait présentement les solutions possibles pour régler le différend.

L'occupation du quai de Rivière-au-Renard perturbait les débarquements de crevettes depuis deux jours. La production des usines de transformation de la crevette du Grand Gaspé était menacée faute d'approvisionnement.

Bien que sympathiques à la cause des pêcheurs, les propriétaires d'usines ont demandé une injonction pour libérer le quai.

Les pêcheurs ont toutefois fait preuve d'ouverture au cours des derniers jours.

Après deux heures de discussion, mercredi, les pêcheurs de poisson de fond en étaient arrivés à une entente avec Marinard de Rivière-au-Renard et Crevettes du Nord de L'Anse-au-Griffon. Quelque 300 000 livres de crevettes déjà arrivées à l'usine risquaient d'être perdues. Les pêcheurs avaient accepté qu'elles puissent être récupérées pour être traitées.

D'autres quantités de crevettes, qui étaient sur la glace dans les bateaux en attendant d'être débarquées, pouvaient encore se conserver. Le temps était donc compté.

#### Allocations de survie

Depuis le premier moratoire sur la pêche à la morue, en 1993, les pêcheurs de poisson de fond ont pu conserver leur bateau grâce à des allocations temporaires de pêche à la crevette. Toutefois, Ottawa souhaite rationaliser cette pêche et assigner des quotas permanents.

Les pêcheurs ont manifesté mardi devant les bureaux de Pêches et Océans Canada à Gaspé.

Certains, aux prises avec d'importantes difficultés financières, parlaient de faillite en raison des baisses de cette année.

Président de l'Association des pêcheurs de la MRC Pabok (MRC Rocher-Percé), Gilles Albert précise que la décision touchait plusieurs entreprises de pêche. « Il y a des décisions qui ont été prises à Ottawa par des gens qui ne connaissaient pas notre situation. C'est la fin pour nous, et on n'acceptera pas de crever et de se faire sortir de la pêche de cette manière », lance M.

Albert. Le maintien de 18 embarcations et d'une centaine d'emplois dépend des quotas temporaires.

Les pêcheurs avaient obtenu l'appui du ministre québécois des Pêcheries, Laurent Lessard.

Le député de la circonscription Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à la Chambre des communes, Raynald Blais, est aussi intervenu pour demander au ministre des Pêches et des Océans, Loyola Hearn, d'agir rapidement.

À long terme, les pêcheurs souhaitent également recevoir des quotas permanents, comme ceux offerts aux pêcheurs du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. (Radio-Canada)

## Mines Seleine - Du sel pour l'hiver prochain

Les premières cargaisons de sel de déglacage de Mines Seleine seront expédiées sous peu en prévision de l'hiver prochain.

La Société canadienne de sel, qui approvisionne le ministère des Transports, doit refaire ses réserves. Ces dernières ont considérablement diminué en raison de la rigueur du dernier hiver.

Un peu partout au Québec, l'entretien des routes, notamment celles de la grande région de Montréal, a nécessité plus de sel que prévu. Selon Marc Joncas, qui dirige Mines Seleine, la dernière fois que les réserves ont été aussi basses, c'était en 1998 au moment de la crise du verglas.

Mines Seleine a livré du sel jusqu'à la fin de février cette année, soit un mois de plus qu'à l'ordinaire. Cette demande supplémentaire a permis aux 160 travailleurs de la mine de travailler toute l'année sans mise à pied.

En moyenne, chaque année, 1,5 million de tonnes de sel en provenance de Mines Seleine sont utilisées pour l'entretien des routes du Québec. (Radio-Canada)

## 10 mille \$ de plus

Québec augmente le financement de base du Conseil régional de l'environnement.

La subvention de fonctionnement passe de 95 mille à 105 mille dollars cette année.

Bien que cet ajout puisse sembler minime, la directrice du Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie, Caroline Duchesne, mentionne que l'argent supplémentaire peut servir de levier pour le financement de projets spécifiques.

Au cours des prochains mois, le Conseil de l'environnement compte travailler sur un plan de mise en oeuvre de la vision concertée qu'ont adoptée les intervenants régionaux quant au développement durable en Gaspésie.

De plus, l'organisme organise un Forum sur les bandes riveraines. L'événement se veut une action préventive contre la prolifération des cyanobactéries, les fameuses algues bleues.

L'événement se tiendra le 10 mai à Bonaventure. Il sera suivi, en fin d'après-midi, de l'Assemblée générale annuelle du Conseil de l'environnement. (CIEU-FM)

## L'argent n'est pas là...

Télé-Québec ne compte pas accentuer sa couverture des affaires publiques ni en Gaspésie, ni dans d'autres régions de la province.

Le directeur général des Régions, partenariats et affaires internationales, Claude Plante, soutient que ce créneau ne fait pas partie des mandats actuels alloués à Télé-Québec.

De passage hier dans la Baie des Chaleurs à l'occasion de l'événement littéraire Livre en fête, le haut dirigeant de Télé-Québec s'est fait explicite à l'égard de la couverture journalistique dans les régions. Il soutient que la société d'État ne peut élargir sa couverture actuelle car la subvention gouvernementale accordée à Télé-Québec est la même qu'en 1994.

Le directeur général des Régions questionne plutôt le fait que certaines chaînes plus riches n'offrent pas le service comme elles devraient le faire.

Claude Plante ajoute que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes devrait surveiller davantage le respect des promesses de réalisation. (CIEU-FM)

## Québec - Le premier ministre Charest a profité des assises annuelles de l'UMQ pour annoncer des investissements supplémentaires de 1,15 milliard de dollars destinés aux infrastructures municipales et au transport en commun.

Le gouvernement du Québec prolonge ainsi, pour une période de cinq ans, sa quote-part dans le cadre du transfert de la taxe fédérale, soit de 2010-2011 à 2014-2015. Au total, incluant la contribution fédérale, ce sont des investissements de près de 3,5 milliards de dollars qui seront réalisés. C'est pratiquement deux fois plus que ce que l'entente précédente prévoyait, soit 1,7 milliard de dollars.

Tout en mentionnant aux maires qu'ils étaient des acteurs incontournables pour le développement économique du Québec, le premier ministre leur a exposé son projet de créer un nouvel espace économique. « Vous pensez à demain pour assurer la prospérité de vos municipalités et le bien-être de nos concitoyens. Je partage la même vision que vous, et nous allons continuer à vous appuyer en ce sens. »

Les élus ont aussi reçu la visite des deux chefs de l'opposition, Mario Dumont et Pauline Marois qui ont tous deux insisté sur la nécessité de diversifier les revenus des municipalités soulignant que, dans certaines villes, les revenus tirés des taxes foncières ne suffisent plus.

Quelques heures avant l'ouverture des assises annuelles, les membres du conseil d'administration de l'UMQ ont élu le maire de Maniwaki, Robert Coulombe, au poste de président. Les maires de Saint-Jérôme, Marc Gascon, et de Saint-Eustache, Claude Carignan, ont été élus 1er et 2e vice-présidents. (Québec Municipal)

## L'exploitation forestière permet de stocker des GES, selon l'industrie

L'exploitation de la forêt boréale ne suscite pas, dans l'ensemble, une libération de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère mais un «stockage positif net», a soutenu hier l'industrie forestière canadienne sur la foi d'études qu'elle dit avoir en sa possession. (Le Devoir)